



Clarification officielle de l'Organisme de certification en essais non destructifs (OCEND) de Ressources naturelles Canada (RNCAN) concernant les changements à l'Office des normes générales du Canada (ONGC)

Récemment, comme indiqué dans le Budget 2025, le gouvernement du Canada a pris la décision de mettre fin aux activités de l'Office des normes générales du Canada (ONGC) à compter du 1er avril 2026.

Ressources naturelles Canada (RNCAN) tient à réaffirmer que, malgré cette annonce, le mandat, les plans opérationnels et les engagements de l'Organisme de certification en essais non destructifs (OCEND) demeurent inchangés. Tous les programmes, services et opérations de l'OCEND se poursuivront sans interruption pour une durée indéterminée.

À titre de clarification, l'Office des normes générales du Canada (ONGC) est responsable **de la publication** de la norme **CAN/CGSB-48.9712 (ISO 9712, IDT)**, tandis que l'OCEND de RNCAN **certifie le personnel** en END conformément à cette norme.

Bien que les activités de publication des normes du SPAC-ONGC soient en voie d'être interrompues, l'ONGC élabore actuellement un plan de transition visant à assurer la continuité fiable de cette norme, à minimiser les perturbations pour les partenaires et parties intéressées, et à préserver l'intégrité de cette norme nationale essentielle.

Ressources naturelles Canada (RNCAN) participe également activement aux discussions en cours avec l'ONGC et d'autres partenaires clés concernant ce plan de transition pour les activités d'élaboration de la norme. Pendant cette période, l'OCEND demeure pleinement engagé et nos services restent inchangés. Notre priorité absolue est de s'assurer que toutes les personnes certifiées actuelles et futures sont en mesure d'accéder à leur certification et de la maintenir de manière fiable, avec un minimum de perturbations ou des répercussions pendant les changements survenus à l'ONGC.

En résumé, les activités de publication des normes du SPAC-ONGC sont en voie d'être abandonnées, mais les services de certification du personnel en END fournis par l'OCEND de RNCAN se poursuivent sans interruption et ne seront ni modifiés ni interrompus. Nous apprécions le soutien et la collaboration continus de nos parties prenantes, alors que nous travaillons ensemble à préserver l'intégrité et la fiabilité de la certification en END au Canada.

Mise à jour de l'ONGC concernant la validité et l'entretien de la norme CAN/CGSB-48.9712 (ISO 9712, IDT) :

Conformément à *Exigences et lignes directrices – Accréditation des organismes d'élaboration de normes* du Conseil canadien des normes (CCN), l'article 6.10.1 (Maintien périodique) stipule



que « Le comité technique effectue un examen du document au complet afin de s'assurer qu'il demeure à jour et pertinent ». De plus, *Exigences et lignes directrices – Adoption, sur le plan national, de normes internationales et régionales, et d'autres documents à caractère normatif* (2017) du CCN, article 5.3, exigent que les organismes d'élaboration de normes (OEN) respectent les cycles internationaux d'entretien pour les normes adoptées.

La norme CAN/CGSB-48.9712, *Essais non destructifs — Qualification et certification du personnel END* (ISO 9712, IDT), doit faire l'objet d'un maintien périodique et d'un examen par le comité technique actuel d'ici le 31 octobre 2027. À titre préventif, l'ONCG a demandé en janvier une prolongation de deux ans du CCN concernant l'échéancier d'entretien de la norme CAN/CGSB-48.9712 (ISO 9712, IDT), laquelle sera appliquée une fois qu'une réaffirmation ou une nouvelle édition de la norme source sera publiée par l'ISO. Cette demande a été approuvée par le CCN.

La nouvelle date limite de maintien pour la norme CAN/CGSB-48.9712 est désormais fixée à deux ans suivant la publication par l'ISO d'une confirmation ou d'une nouvelle édition de l'ISO 9712. Cette prolongation offrira du temps additionnel pour l'examen de la norme durant la période de fermeture et de transition de l'ONCG. Veuillez noter que l'ISO prévoit amorcer un examen systématique de la norme ISO 9712 en octobre 2026.

Cette information concernant la prolongation du calendrier d'entretien de la norme CAN/CGSB-48.9712 (ISO 9712, IDT) confirme donc qu'une prolongation de deux ans sera appliquée, ce qui prolonge la validité de la norme au-delà du 31 octobre 2027 et accordant du temps supplémentaire pour finaliser et mettre en œuvre le plan de transition de la CAN/CGSB-48.9712 (ISO 9712, IDT).